

# Les Infos de Base

mercredi 2 juin 2010  
volume 13, numéro 22  
ISSN 1492-0670



GAUDET  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 22 du 2 juin 2010. Les modifications apportées par L.Q. 2010, c. 8, 9 et entrées en vigueur au 7 juin 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 juin 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 22 du 2 juin 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 21 du 29 mai 2010.

Tous les règlements sous **A-4.1, A-23, A-29.011** et **D-8.3** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 juin 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 21 du 26 mai 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 20 du 22 mai 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2010.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 21 janvier 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 11 du 26 mai 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 26 mai 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 11 du 26 mai 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 26 mai 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 mai 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 mai 2010.

Dans son édition de juin, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 682 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 mai 2010.

**Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec**

*Loi sur le régime de retraite de certains enseignants*, L.R.Q., c. **R-9.1**, aa. 22, 34.16.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public*, L.Q. 2007, c. 43, aa. 6, 8.

## Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- Du nouveau dans *Accès Légal : Code de procédure des assemblées*

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

*Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels*, L.R.Q., c. **R-9.2**, aa. 33, 36, 72, 74.7, 130, 143.20.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public*, L.Q. 2007, c. 43, aa. 25, 26 (partie), 35, 37, 39 (partie), 41.

*Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics*, L.R.Q., c. **R-10**, aa. 59.6, 59.6.0.2, 85.1, 114.1, 127, 134, 147.0.1, 219, 221.1.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public*, L.Q. 2007, c. 43, aa. 63, 64, 71, 77 (partie), 80, 82 (partie), 83, 90, 91.

*Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, L.R.Q., c. **R-12.1**, aa. 85, 87, 125, 126, 144, 177, 196, 206.

*Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public*, L.Q. 2007, c. 43, aa. 148, 149, 152, 153, 154 (partie), 157, 159 (partie), 161.

*Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité*, L.R.Q., c. **R-19.1**, aa. 22, 23, 46.

*Avis d'indexation des droits et frais exigibles*, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 581.

*Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques*, L.Q. **2006, c. 14**, abrogée.

*Loi concernant le parc national du Mont-Orford*, L.Q. 2010, c. 9.

*Loi concernant le parc national du Mont-Orford*, L.Q. **2010, c. 9**, nouveau.

*Entrée en vigueur de la Loi.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur la délivrance d'un permis de l'ordre des comptables agréés du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par l'ordre en vertu de l'entente entre le Québec et la*

*France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles*, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 21-05-10, (2010) 142 G.O. 2, 2164], nouveau.

*Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de denturologiste hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des denturologistes du Québec*, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 21-05-10, (2010) 142 G.O. 2, 2165], nouveau.

*Règlement sur les redevances forestières*, [R.R.Q., c. **F-4.1**, r. 12], aa. 2, intitulé de la sous-section 1 de la section II, 10.1, 10.2, 11.4, 14, ann. II.

*Règlement modifiant le Règlement sur les redevances forestières*, D. 433-2010 du 19-05-10, (2010) 142 G.O. 2, 2161, aa. 1, 2, 3 (partie), 4-6.

*Règlement sur les personnes intéressées au référendum des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 16*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, Décision 9387 du 18-05-10, (2010) 142 G.O. 2, 2173], nouveau.

*Règlement sur le parc national du Mont-Orford*, [R.R.Q., c. **P-9**, r. 15], ann. A, B.

*Loi concernant le parc national du Mont-Orford*, L.Q. 2010, c. 9, a. 5.

*Règlement sur les parcs*, [R.R.Q., c. P-9, r. 25], ann. 5.

*Loi concernant le parc national du Mont-Orford*, L.Q. 2010, c. 9, a. 6.

*Règlement sur les aliments*, R.R.Q., 1981, c. **P-29**, r. 1, aa. 1.3.6.1-1.3.6.7, 1.3.6.7.3-1.3.6.7.8, 1.3.6.12.

*Avis d'indexation des droits et frais exigibles*, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 583.

*Règlement sur l'enregistrement des propriétaires d'abeilles*, [R.R.Q., c. **P-42**, r. 5], a. 3.

*Avis d'indexation du coût d'enregistrement*, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 582.

*Règlement sur l'insémination artificielle des bovins*, [R.R.Q., c. P-42, r. 9], a. 2.

*Avis d'indexation du coût des permis*, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 584.

*Règlement sur les prémélanges médicamenteux et les aliments médicamenteux destinés aux animaux*,

[R.R.Q., c. P-42, r. 10], a. 2.

*Avis d'indexation du coût des permis*, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 584.

*Règlement sur la vente aux enchères d'animaux vivants*, [R.R.Q., c. P-42, r. 11], a. 14.

*Avis d'indexation des droits exigibles pour le permis*, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 582.

*Règlement sur les frais exigibles pour la délivrance ou le renouvellement d'un permis de centre médical spécialisé*, [R.R.Q., c. **S-4.2**, r. 1.3.01], a. 1.

*Frais exigibles pour la délivrance ou le renouvellement d'un permis de centre médical spécialisé*, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 581.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Du nouveau dans Accès Légal: Code de procédure des assemblées

Un nouvel ouvrage s'ajoute à la liste de nos publications avec notre édition de juin. Le **Code de procédure des assemblées** de Maître Michel Filion est l'outil essentiel pour assurer le bon déroulement d'une assemblée délibérante.

Rien de plus simple pour faire l'évaluation de ce produit: Le **Code de procédure des assemblées** est présent sur votre DVD et sur notre serveur web. Accès DVD ou Internet complet gratuit jusqu'en décembre 2010.